

**SPÉCIAL  
RENTÉE  
SCOLAIRE**

# LE FIL D'INFO RIVES

N° 6  
AOÛT  
2023

**POUR TOUT SAVOIR SUR LA RENTÉE À RIVES !**

## **DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES**

Chaque année ce sont plus de 43 000 repas qui sont servis dans les cantines scolaires des écoles publiques Aimé Césaire, Pierre Perret, Libération et Victor Hugo. Consciente de l'importance de ce déjeuner, la Ville de Rives cherche à favoriser l'équilibre alimentaire et le plaisir des enfants.

Depuis 2022, des commissions « menus », composées d'élus, d'agents administratifs et de restauration, d'animatrices périscolaires mais surtout de parents d'élèves et d'élèves volontaires se réunissent ainsi régulièrement pour améliorer les pauses déjeuners (**compte-rendus sur [www.mairie-rives.fr](http://www.mairie-rives.fr) - rubrique vie Scolaire**).

Elles ont permis de mettre en œuvre une enquête de satisfaction auprès des familles qui, avec 64 % de participation, a servi de base à de nouvelles évolutions.

Parmi celles-ci, on retrouve ainsi le passage à des repas à quatre composantes. Elaborés avec l'aide d'une diététicienne, ces menus font l'impasse sur l'entrée ou le dessert mais assurent largement les besoins nutritionnels des enfants. Ils correspondent également aux habitudes alimentaires d'aujourd'hui, où le temps consacré aux repas diminue et participent aussi à la lutte contre le gaspillage alimentaire (entre 6 et 11 ans un enfant consomme 85 % d'un repas à 4 composantes, contre seulement 65 % pour 5 composantes !).



**À propos des tarifs**  
pour information, chaque repas (nourriture + encadrement+ charges de fonctionnement) revient à 7.62 € à la collectivité alors qu'il est payé, en fonction du quotient, entre 2.41 € et 5.5 € par les familles.



Par ailleurs, pour se conformer à la Loi EGalim, la Ville de Rives impose désormais à ses prestataires l'usage de 50% minimum de produits BIO ou locaux dans la conception des menus. Dans le même ordre d'idée, le plastique jetable est définitivement exclu des cantines, remplacé par des barquettes biodégradables.

### **Un nouveau prestataire de restauration**

C'est désormais la société Guillaud Traiteur, basée à la Côte Saint André, qui sera pour quatre ans le prestataire des restaurants scolaires des écoles. Sélectionnée pour son savoir-faire, privilégiant le « fait maison », cette société assurera par ailleurs un suivi diététique professionnel et des animations spécifiques en cantine pour éveiller les écoliers aux plaisirs gustatifs.

## **RAPPEL IMPORTANT**

Compte tenu de l'inflation des matières premières, le Conseil municipal a adopté par délibération une augmentation des tarifs des accueils périscolaires 2023-2024.

Cette augmentation modérée s'établit à 2% pour les deux premières tranches de quotient familial et 4% pour les suivantes. Par ailleurs, dans un souci d'équité, un tarif au quotient est instauré pour les familles extérieures à la commune et utilisant les services du périscolaire.

**Le tarif particulier de 10€ reste quant à lui maintenu pour les repas servis sans réservation ou le dépassement d'horaire (après 18h15) pour les accueils périscolaires du soir !**

**Merci de rester vigilants sur vos réservations. Renseignements auprès du service Scolaire (04 76 91 21 06)**



## UN PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) POUR L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Édité et piloté par la Ville de Rives, le PEDT est un outil collaboratif fédérant tous les acteurs de l'éducation de l'enfant afin d'initier une cohérence de prise en charge respectant au mieux ses rythmes, ses besoins et ses aspirations de chaque enfant. Ce document dresse ainsi les principales orientations pédagogiques qui vont se décliner sur une période de trois ans, avant, pendant et après l'école. Responsable des accueils périscolaires dans les quatre écoles publiques et initiatrice de ce PEDT, Ludivine Vial nous détaille son contenu et ses différentes implications.



### Ludivine, en quoi ce PEDT est-il indispensable à l'échelle de notre commune ?

**Ludivine Vial :** « C'est un outil fondamental pour tout le « bloc éducatif » qui intervient au quotidien dans la vie de l'enfant-écolier. Il propose en effet de créer une vraie cohérence pédagogique entre tous les moments de la journée d'un enfant (en garderies du matin ou du soir, en classe, pendant les temps de cantine, mais aussi au centre de Loisirs des 3 Fontaines ou lors d'activités à la MJC) et donc une collaboration concrète entre tous les adultes intervenants. »

### Dans les faits, comment cette continuité pédagogique se matérialise-t-elle ?

« Cela passe d'abord par l'affirmation de valeurs partagées par tous, comme par exemple autour de la cohérence de la parole des adultes qui doit être le

**Projet Educatif de Territoire disponible à la consultation sur [www.mairie-rives.fr](http://www.mairie-rives.fr), rubrique Vie Scolaire.**

repère essentiel pour les enfants. C'est également en matière d'objectifs que le PEDT dresse des lignes conductrices qui mobilisent l'ensemble des acteurs locaux.

Ainsi, toutes les actions à venir viseront à favoriser l'accès pour tous à des activités éducatives et de loisirs de qualité pour permettre à chaque enfant de s'épanouir et de développer son autonomie au sein d'un collectif. À tous les niveaux, les activités proposées vont s'attacher à développer l'ouverture d'esprit et la curiosité de l'enfant, en respectant ses propres aspirations. »

### Comment les activités périscolaires vont-elles mettre en œuvre ses valeurs éducatives ?

« Outre le passage à la semaine de 4 jours qu'il a fallu intégrer à nos actions, les animatrices périscolaires vont poursuivre leur cursus de formation spécifique autour du bien-être de l'enfant. En pratique, les 110 enfants accueillis en moyenne pour les temps de garderie vont bénéficier de 6 cycles annuels d'activités, en lien avec les projets de leurs écoles et surtout en phase avec leurs envies. N'oublions pas que l'épanouissement de l'enfant reste la priorité et qu'il a aussi le droit de ne rien faire s'il le souhaite !

Sur ce point et afin de rendre les enfants acteurs de leurs activités, nous relancerons les « vendredis tout est permis » où ils peuvent choisir leurs activités eux-mêmes. »



### Un projet partenarial

En dehors de la Ville de Rives représentée par les élus membres de la commission scolaire, la responsable du périscolaire et les agents d'animation, le comité de pilotage du PEDT intègre la CAF (qui finance le projet), le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et l'Education Nationale (qui s'assurent de la qualité du contenu pédagogique), les quatre directeurs d'établissements, le principal du collège, les parents délégués, la MJC et le Conseil municipal des enfants.

## RESTAURATION À LIBÉRATION

Le colossal chantier de rénovation du groupe scolaire Libération entre dans sa troisième phase ! Cette opération va temporairement rendre le restaurant scolaire indisponible jusqu'aux vacances de février 2024 et les écoliers seront conduits en bus au CLSH des 3 Fontaines pour leur pause méridienne.

Bien entendu, tout sera mis en œuvre pour le confort et la sérénité des enfants, mais les familles doivent également participer à la bonne organisation de ces temps de cantine. À cet effet, la plus grande vigilance est sollicitée pour la réservation des repas en cantine. **En effet, le personnel périscolaire accompagnant ne sera plus en mesure d'attendre que les parents récupèrent leur enfant si celui-ci n'est pas inscrit !**

